



Système constructif pierre sèche

Exemple d'ouvrage contemporain



Avec le soutien du

Aménagements en pierre sèche au lotissement d'Erbaghjolu - Belgodère, Corse, 2019

coordonnées GPS : 42°63'32.65"N ; 9°01'52.66"E

Maître d'ouvrage

Communauté de communes
de l'Île Rousse - Balagne

Accompagnement

Camille Berrou, architecte-conseil ;
Diana De Mari, paysagiste

Réalisation

Pierre et Bois et sous-traitants

UN TERRITOIRE SOUCIEUX DE SES PAYSAGES

Le Pays de Balagne est situé sur la côte Nord-Ouest de la Corse. L'exceptionnelle beauté du lieu génère une pression urbanistique qui a poussé les acteurs locaux à se mobiliser pour défendre leurs paysages, garants de la qualité de vie et de l'attractivité du lieu.

La pierre sèche concourt à cette harmonie d'ensemble par sa présence structurante tout au long des chemins qui sillonnent le pays, du littoral jusqu'aux vallées d'altitude. A ce titre, elle bénéficie du soutien d'acteurs bienveillants ayant su saisir les outils disponibles : organisation de formations, intégration à la Charte paysagère du Pays de Balagne et au guide des bonnes pratiques architecturales dès 2008...

«Le choix de la pierre sèche s'est imposé lorsque le maître d'ouvrage a dû opter pour un système de clôture des petits espaces publics. En effet, le paysage de Balagne est façonné par les murs en pierre sèche, qu'ils soient de clôture ou de soutènement. La totalité du paysage de la microrégion se caractérise par la présence de ces lignes minérales qui structurent les pentes, les propriétés, les cultures.»

Camille Berrou, architecte conseil



Mur de la placette en cours de montage



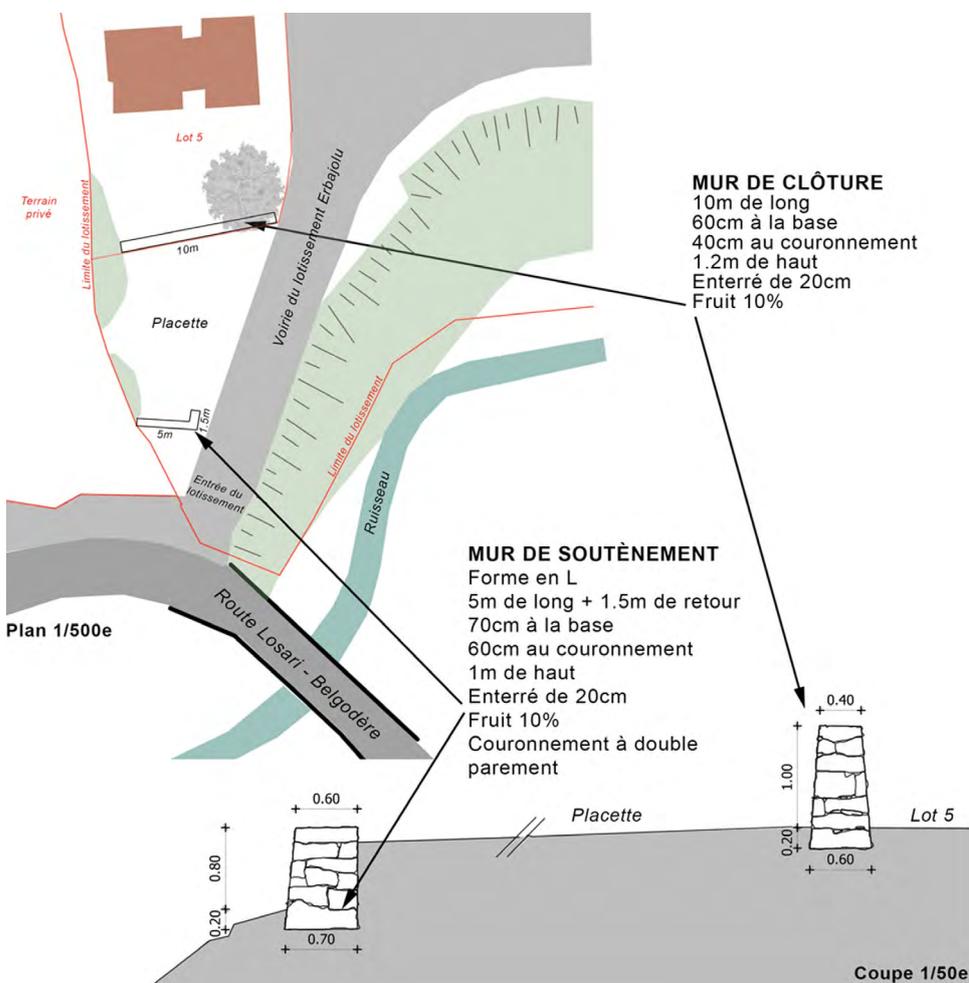
A L'ORIGINE, LA CRÉATION D'UN LOTISSEMENT

Il s'agit de créer un nouveau quartier dans la commune de Belgodère en empruntant les volumes de l'architecture traditionnelle balanaise. Le quartier s'inspirera également de l'organisation traditionnelle des villages pour créer des points de rencontres ainsi que des voies de mobilité douces pour se rendre dans les hameaux avoisinants.

Ce projet est porté par la Communauté de Communes Ile Rousse-Balagne, qui souhaite créer là un lotissement intercommunal. Elle obtient un financement de la Collectivité de Corse pour réaliser des aménagements en pierre sèche. L'opération pourra débuter après une campagne de fouille archéologique préventive en lien avec la présence d'un ancien four romain.

DES ESPACES COLLECTIFS BORDÉS DE MURETS

Le projet prévoit la création d'une placette délimitée par deux murets de pierre sèche. Cet aménagement marquera l'entrée dans le hameau et fera office de sas multifonctionnel (boîte aux lettres, enlèvement des ordures ménagères, stationnement, arrêt de bus...) pour les habitants.



Implantation et coupe des murs de la Placette

L'intérieur du lotissement recevra quand à lui une place publique semi-ouverte bordée de murets sur deux côtés. Bâtie autour d'un four à briques restauré de l'époque romaine, elle comprendra également des cheminements, des bancs, une carrière, des espaces végétalisés...

«Le cahier des charges rédigé pour la création du lotissement (annexé au PLU) permet uniquement des volumétries cohérentes avec l'architecture régionale, comme des toits terrasses pour les volumes à rez-de-chaussée, des toits à une ou deux pentes en tuiles canal pour les volumes en étage (...).»

Camille Berrou, architecte conseil



Mur d'entrée du lotissement

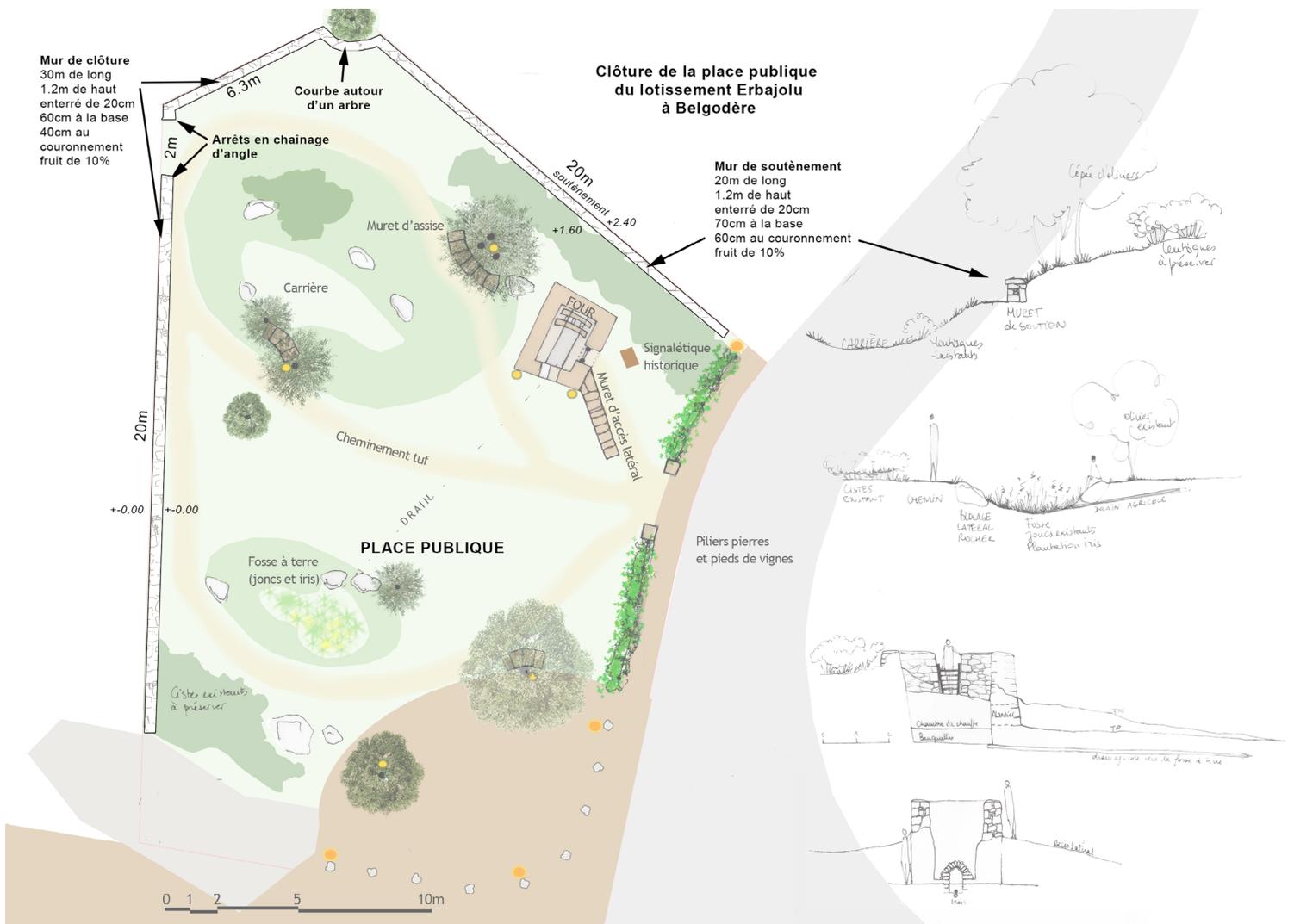
« La pierre sèche est apparue comme un moyen évident de donner une dimension patrimoniale à ce nouveau quartier, en perpétuant un savoir-faire ancestral qu'il est du devoir de la puissance publique d'encourager, et en confiant à une entreprise locale spécialisée le soin de le mettre en œuvre. Ce nouveau lotissement veut être plus qu'une simple zone pavillonnaire en vase clos. Il s'agit de créer un nouveau « hameau », avec des espaces publics de qualité, ainsi que des lieux de partage et de sociabilité.»

Camille Berrou, architecte conseil



Chantier en cours





Place Erbaghjou, par Diana De Mari, paysagiste

Les ouvrages sont bâtis en granit, omniprésent dans tout le pays. Le fournisseur de pierres est un terrassier qui valorise les déblais mais aussi les matériaux de démolition. Ici, il a concassé des blocs de granit issus de terrassements ; les moellons ont pu être sélectionnés avant d'être livrés sur le chantier de construction.

S'agissant d'ouvrages de faible hauteur, 1,2 m maximum, la conception ne présente pas de difficultés particulières. Les murs sont dimensionnés selon les règles traditionnelles en Balagne : une base égale à 2/3 de la hauteur et un fruit de 10%.

Les fondations sont creusées à 20 cm de profondeur dans le sol constitué d'arène granitique et d'argile afin de s'assurer que le mur ne sera pas déchaussé par les voitures, sur une route non encore asphaltée au moment des travaux.

L'entreprise Pierre et Bois, de Charlotte Peyronnenc était déjà connue de la Mairie de Belgorède et c'est donc tout naturellement que le maître d'ouvrage l'a contactée lors des consultations menées pour ce projet. Ayant obtenu le marché, elle constitue une équipe de 6 bâtisseurs, comme elle tous titulaires du CQPN2 « Ouvrier professionnel en pierre sèche », une qualification nationale attestant la capacité à bâtir un ouvrage dans les règles de l'art.



Fondations du mur



Appareillage de la chaîne d'angle



UNE MISE EN ŒUVRE VIRTUOSE

Le chantier s'est déroulé d'octobre 2018 à janvier 2019. La présence d'une nappe phréatique affleurante a compliqué le démarrage d'un des murs. Il a fallu stabiliser le lit de pose par un radier en cailloutis 0/80 sur 10 cm bien damé avant de poser les premières pierres. Le but est de drainer l'assise du mur et d'évacuer l'eau afin qu'elle ne stagne pas sur site. La forme des roches confère à l'exercice une réelle technicité, voire une virtuosité dans l'appareillage des moellons.



Noter l'affleurement de la roche mère sur le côté gauche, qui a nécessité une taille de mise en forme de la fondation

« Les retours des habitants sont positifs, ils ont été d'abord étonnés que l'on puisse continuer de nos jours à construire en pierre sèche, ce qui est appréciable pour la collectivité puisque ce petit projet permet justement de promouvoir cette technique et de perpétuer ce savoir-faire. »

Camille Berrou, architecte conseil



Détails de l'appareillage

RÉCAPITULATIF

Type de roche : granit

Approvisionnement : pierre de démolition en réemploi

Appareillage : opus incertum

Volume bâti : 43 m³

Surface de parement : 125 m² avec un linéaire de 51 m

Durée de mise en œuvre : 37 jours de travail à 6 personnes

Coût total : 41 655 €

« Par cette réalisation, la Communauté de Communes se veut exemplaire dans son action, et aussi faire réfléchir à la manière d'aménager le territoire en cohérence avec le contexte paysager, et enfin apporter son soutien aux savoir-faire et aux matériaux locaux. »

Camille Berrou, architecte conseil



Mur ouest de la place publique



Place publique vue du ciel



Retrouvez-nous sur

www.professionnels-pierre-seche.com

© FFPPS 2019 ; photos par Charlotte Peyronnenc et Stéphane Vallet